

Fibre optique : les FAI signent, en ordre dispersé, un accord avec Eric Besson

[Emilie Lévéque](#), publié le 16 décembre 2008



Tags: [free](#), [fibre optique](#), [orange](#), [sfr](#), [numericable](#), [haut débit](#), [réglementation](#)



Stratégie - Dans le cadre du comité de pilotage mis en place par Eric Besson, les opérateurs s'engagent à évaluer les modalités de déploiement de la fibre dans les immeubles. Mais Free refuse toujours de se joindre à l'accord Orange-SFR, auquel se rallie Numericable.

Eric Besson, le secrétaire d'Etat au Développement de l'économie numérique, [a réuni mardi 16 décembre](#) les dirigeants de six opérateurs engagés dans le déploiement de la fibre optique en France - France Télécom-Orange, SFR, Iliad-Free, Numericable, Axione et Seaqualum - afin de fixer des règles de mutualisation de son développement. Pour le gouvernement, l'enjeu était de reprendre les choses en main et d'apaiser une [situation devenue de plus en plus tendue entre Orange et SFR d'un côté, Free de l'autre](#).

Deux modèles de déploiement de la fibre dans la partie verticale des immeubles - les colonnes montantes par où passe la fibre, du pied de l'immeuble jusqu'au foyer des abonnés - s'opposent aujourd'hui : un modèle monofibre, privilégié par Orange et SFR qui ont annoncé un accord en ce sens en septembre ; et un modèle multifibre, privilégié par Free.

Après les « discussions agitées » qui ont eu lieu ces dernières semaines, a reconnu Eric Besson lors d'un point de presse, « il convient désormais d'engager concrètement le travail sur les différents modèles de mutualisation envisageables. L'objectif de cette réunion n'est pas de déterminer quel est le meilleur modèle. Nous ne disposons pas de tous les éléments nécessaires pour prendre une telle décision. L'objectif de cette réunion est d'avancer concrètement, et d'éviter de donner l'impression que le déploiement de la fibre optique en France est bloqué, alors même que la mobilisation de tous les investissements est au coeur de la relance de notre économie. »

Mise en place d'un comité de pilotage placé sous l'égide du régulateur

Le secrétaire d'Etat a donc annoncé la création d'un comité de pilotage du déploiement de la fibre optique en France, comité réunissant les six opérateurs télécoms en présence, et dont l'animation technique est confiée à l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes). « L'objectif de ce comité est de favoriser le déploiement en fixant des règles de mutualisation claires », a précisé Eric Besson.

Dans ce cadre, les opérateurs s'engagent à « participer à l'une et/ou à l'autre » de ces expérimentations. Ils acceptent également que l'évaluation et la normalisation de ces différents modèles, en termes de coûts et de conditions concurrentielles, soit confiée à l'Arcep,

qui rendra ses conclusions le 31 mars prochain. Enfin, si l'un des modèles était privilégié, les opérateurs s'engagent à ne pas remettre en cause les déploiements déjà réalisés.

Tous les opérateurs réunis mardi ont salué l'initiative. Frank Esser, le P-DG de SFR, et Yves Parfait, le directeur du projet fibre chez Orange, ont applaudi cette « démarche pragmatique ». Maxime Lombardini, le directeur général d'Iliad-Free, s'est quant à lui réjoui que ces travaux soient placés sous l'égide de l'Arcep, « une garantie de concurrence » selon lui.

Numericable se rallie à l'accord d'Orange et SFR, Free est isolé

Pierre Danon, le P-DG de Numericable, a loué le « concept d'expérimentation rapide ». Le câblo-opérateur a annoncé à l'occasion qu'il rejoignait [l'accord de déploiement de la fibre optique dans les immeubles d'Orange et SFR](#) ; il prévoit d'expérimenter la mise en oeuvre de la solution monofibre dans plusieurs zones où ils déplacent leur réseau, ainsi que la solution multifibre dans le XVe arrondissement de Paris et dans une ville de province restant à déterminer. [Free, qui refuse toujours de se joindre à cet accord](#), préférant expérimenter exclusivement le multifibre dans les immeubles qu'il raccorde, semble donc aujourd'hui de plus en plus isolé face à ses concurrents.

A l'issue de cette phase d'expérimentation, le 31 mars 2009, « les opérateurs pourront constater ensemble quel est le bon modèle de déploiement », a assuré confiant Eric Besson. Toutefois, si les opérateurs n'ont toujours pas trouvé un terrain d'entente d'ici là, « la loi donne à l'Arcep des moyens d'action qu'on utiliserait en dernier ressort », a-t-il ajouté.

A la fin septembre 2008, la [France comptait 17,1 millions d'abonnés au haut débit](#) dont 16,3 millions par l'ADSL et à peine 150 000 foyers raccordés par la fibre optique. Le gouvernement s'est fixé pour objectif de raccorder au moins 4 millions de foyers au très haut débit d'ici à 2012. « Le déploiement de la fibre optique en France doit être un des éléments de la relance économique, en favorisant la compétitivité des territoires et des entreprises », a plaidé le secrétaire d'Etat au Développement de l'économie numérique, en rappelant que l'investissement nécessaire en France est estimé à 10 milliards d'euros sur dix ans.

Par [Emilie Lévêque, ZDNet France](#)